

Dossier de Demande d'Enregistrement ICPE

VELAY'VALO : Projet d'installation de collecte et centre de tri de déchets banals porté par la société MJ VALORISATION sur la ZI de Chavanon à Monistrol-sur-Loire

Description du projet

Date de rédaction : 25/04/2024		
Date de modification : /		
CONTACT Projet MJ Valorisation	REDACTION MJ Valorisation	SUPERVISION MJ Valorisation
<p>Pierre MOUNIER Responsable gestion déchets industriels Pierre.mounier@sas-mj.fr 07.49.92.62.51</p>	<p>Estelle PAUL Cheffe de projet environnement et sécurité estelle.paul@sas-mj.fr 07.49.34.73.52</p>	<p>Florence MARTIN Responsable offre de services environnement et sécurité florence.martin@sas-mj.fr 07.49.72.00.60</p>

TABLE DES MATIÈRES

1. DESCRIPTION DU PROJET	4
1.1 INSTALLATION DE COLLECTE DES DECHETS BANALS ET DANGEREUX DES PROFESSIONNELS	5
1.2 TRI ET CONDITIONNEMENT DES DECHETS BANALS	6
1.3 PLATEFORME LOGISTIQUE	8
2. INSERTIONS PAYSAGERES	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>

1. DESCRIPTION DU PROJET

La société MJ VALORISATION est dirigée par Monsieur Jonathan JARROUSSE. Elle exploite actuellement, et depuis 2005, son site historique situé allée Blaise Pascal au sein de la zone industrielle des Taillas sur la commune de Sainte-Sigolène.

Elle y exerce une activité de regroupement, tri et traitement des déchets de fer et métaux, déchets industriels banals et déchets industriels dangereux pour lesquelles elle a obtenu l'arrêté préfectoral d'autorisation environnementale n° BCTE/2023-58 du 03/05/2023. La société MJ VALORISATION a également créé sur ce site un bureau d'études réalisant une activité de conseils en environnement et sécurité.

L'installation actuelle permet la réception de déchets en direct des producteurs professionnels et particuliers. MJ VALORISATION propose également un service de mise à disposition de contenants et de collecte à l'aide de 6 poids-lourds.

Bien que son site historique ait fait l'objet d'un agrandissement et d'un réagencement entre 2022 et 2023, la société MJ VALORISATION se retrouve confronté à un manque de place incompatible avec le développement de ses activités.

L'entreprise souhaite donc se développer sur un second site d'activité. Ce projet fait l'objet du présent dossier de demande d'enregistrement au titre de la nomenclature ICPE.

L'entreprise est propriétaire des trois parcelles (BN 507, BN 520 et BN 409) au sein de la zone industrielle de Chavanon sur la commune de Monistrol-sur-Loire, sur lesquelles elle envisage le développement de son projet. Le site occupe une surface de 16 288 m² qui sera entièrement occupée par le projet de la société MJ VALORISATION.



Figure 1 : Vue aérienne (2023) du site de la société MJ VALORISATION
Source : Géoportail

Le projet de la société MJ VALORISATION sur son site de Monistrol-sur-Loire sera réalisé en deux phases :

- **Une première phase** à horizon 2025, pour l'aménagement d'une installation de collecte des déchets banals et dangereux issus de l'activité des professionnels, accompagnée d'un bâtiment de tri et reconditionnement des déchets banals, de locaux administratifs et d'une plateforme logistique pour l'entreposage des bennes vides et le stationnement des poids-lourds de l'entreprise ;
- **Une seconde phase** à horizon 2028, destinée à la gestion des déchets dangereux, dont les activités ne sont pas encore déterminées avec précision. Le détail de cette seconde phase est conditionné par le bon fonctionnement de la première.

↪ Cf. PJ n°3 : Plan d'ensemble

1.1 INSTALLATION DE COLLECTE DES DECHETS BANALS ET DANGEREUX DES PROFESSIONNELS

Dans un contexte où les déchetteries publiques seront de moins en moins accessibles aux professionnels, MJ VALORISATION souhaite développer sur son site de Monistrol-sur-Loire une installation de collecte des déchets banals et dangereux accessible uniquement aux professionnels.

Cette installation couvrira une surface de près de 700 m² et sera constituée de cases permettant aux professionnels de décharger leurs différents déchets : DIB en mélange, déchets inertes, déchets d'amiante, pneus usagés et déchets dangereux.

Ces derniers seront collectés en quantités réduites (aérosols, solvants, peinture, emballages vides souillés, batteries). Ils seront stockés par type en contenants adaptés, sur rétention et à l'abris. La quantité maximale de déchets dangereux collectés stockée au sein de l'installation sera de 6 tonnes.

L'installation de collecte présentera une capacité de collecte des déchets banals de 1 230 m³ au sein de cases de plain-pied de dimensions suivantes :

- 2 cases de 20,1m x 6,6m x 3m (795m³),
- 2 cases de 14,6m x 4,96m x 3m (434,5 m³).

La répartition des différents déchets au sein des cases reste à définir.

↪ Cf. PJ n°3 : Plan d'ensemble

Les professionnels venant apportés leurs déchets seront accueillis par un agent procédant à une pesée des déchets, à l'aide d'un pont bascule d'une capacité de 50 tonnes, dès leur arrivée sur site.

Un opérateur sera présent de 8h30 à 17h30 sur le site pour orienter les professionnels et s'assurer de la bonne exécution des déchargements.

Lorsque les casiers seront pleins, les déchets seront soit acheminés vers le bâtiment de traitement des déchets banals, vers le site historique de la société MJ VALORISATION (déchets dangereux notamment) soit envoyés directement vers les exutoires adaptés.

1.2 TRI ET CONDITIONNEMENT DES DECHETS BANALS

Un bâtiment de traitement des déchets banals, d'une surface de 2 092 m², sera créé au nord-ouest du site. Il présentera une hauteur de 13,82m afin de permettre la manœuvre d'une pelle mécanique.

Au sein de celui-ci, se trouvera :

- une zone de réception et tri des matières en vrac. Cette zone sera équipée d'un système de brumisation permettant de réduire considérablement les envois de poussière lors de la manutention des déchets. Cet équipement constitue une mesure de prévention du risque incendie ;
- une presse à balle ;
- une zone de stockage des balles de déchets ;
- une zone de chargement des camions pour évacuation des balles de déchets ;
- un local de maintenance d'environ 115 m², entièrement coupe-feu contenant un atelier de maintenance, les cuves de carburants (3 m³ de GNR et 5 m³ de GO) et une zone de stockage du petit matériel et fluides d'entretien et de maintenance des équipements (huiles moteurs, graisses, liquide de refroidissement, produits d'entretien) stockés en faibles quantités.

Les déchets collectés via l'installation dédiée et via les opérations de collecte de la société MJ VALORISATION chez ses clients industriels (activité historique) seront regroupés et triés par qualité au droit de la zone de réception et de tri. Cette opération se fera à l'aide d'une pelle mécanique.

La zone de réception des déchets est équipée d'un système de brumisation qui réduit considérablement l'émission de poussières lors de la manutention des déchets. Ce système sera alimenté par les eaux de toiture collectées dans une cuve de 10m³ positionnée en sortie de cheneau en façade du bâtiment ; et par l'eau potable du réseau. Une disconnexion sera mise en place si nécessaire afin d'empêché un éventuel retour vers le réseau d'eau potable.

Une fois triés, les déchets de plastiques, cartons et papiers seront chargés à l'aide d'une chargeuse dans la presse à balles afin d'être compactés sous forme de balles.



Figure 2 : exemple de visuel de la presse et des balles de déchets générées

Ces balles seront stockées de manière transitoire sur la zone dédiée puis expédié par poids-lourds vers les exutoires de valorisation adaptés. Leur manutention sera effectuée à l'aide d'un chariot élévateur.

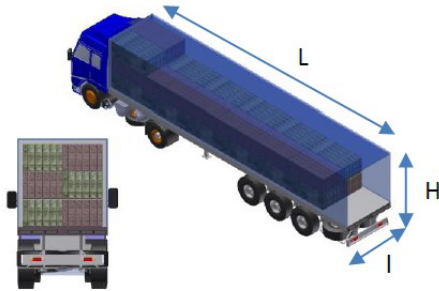
↳ Cf. PJ n°5b : offre presse à balles

Les capacités de production de la presse à balles et les caractéristiques des balles de déchets générées sont les suivantes :

Matériaux à conditionner	Densité entrante de référence	Capacité horaire	Capacité horaire	Temps de cycle	Longueur de balle	Densité de balle	Poids de balle
Unité	Kg/m ³	m ³ /h	t/h	s	mm	Kg/m ³	Kg
Big Bag	40	290	11,6	15,6	1000	440	363
Cartons déchetterie	35	303	10,6	15,3	2000	520	858
Feuillard plastique	30	303	9,1	15,3	1200	400	396
Housses plastiques DIB	30	303	9,1	15,3	1200	350	347
Pare-chocs	20	315	6,3	15,3	1100	380	345
PeHD (gros bidons)	20	315	6,3	15,3	1000	250	206
Plastique dur DIB	20	315	6,3	15,3	1100	270	245

Tableau 1 : Capacité horaires et densités des balles en fonction des qualités de déchets

Ce reconditionnement des déchets permet une optimisation des transports vers les exutoires et donc une réduction des émissions et nuisances engendrées par cette opération par rapport à un transport de déchets non compactés.



Type de transport	Semi-remorque
Longueur (L)	12000 mm
Largeur(I)	2350 mm
Hauteur (H)	2800 mm

Matériaux à conditionner	Longueur balle	Poids de balle	Nb de rang dans le camion	Nb de balles / maxi dans le volume du camion	Nb total de balles / chargement	Poids moyen de chargement
Unité	m	Kg				
Big Bag	1000	363	3	72	72	26,14
Cartons déchetterie	2000	858	3	36	31	26,60
Feuillard plastique	1200	396	3	60	60	23,76
Housses plastiques DIB	1200	347	3	60	60	20,82
Pare-chocs	1100	345	3	60	60	20,70
PeHD (gros bidons)	1000	206	3	72	72	14,83
Plastique dur DIB	1100	245	3	60	60	14,70

Tableau 2 : Capacités de chargement des poids-lourds

Les camions de livraison et d'expédition seront pesés à leur arrivée et à leur départ grâce à un pont bascule d'une capacité de 50 tonnes présent à l'entrée du site.

L'agent d'accueil assurera le suivi administratif des entrées et sorties de déchets.

Le site de traitement ne comportera pas de broyeur.

1.3 PLATEFORME LOGISTIQUE

Le site actuellement exploité par la société MJ VALORISATION présente des contraintes d'espaces ne lui permettant pas de stocker ses bennes vides ou de stationner ses poids-lourds sans gêner l'activité de son site historique. MJ VALORISATION est par ailleurs contrainte de louer un site pour l'entreposage de ces équipements.

Afin de pallier cette contrainte, une surface plateformée de près de 700 m² est prévue sur le site du projet afin d'y entreposer les bennes (bennes de 30m³, 20m³, 15m³, 10m³, 5m³) et permettre le stationnement des poids-lourds.